

bibliothèque municipale de Lyon

Appel à candidature pour une résidence de journaliste

La Bibliothèque municipale de Lyon souhaite organiser, pour une première édition, une résidence de journaliste(s) à des fins d'éducation aux médias, à l'information et à la liberté d'expression, au sein de son réseau de lecture publique.

1. Cadre d'intervention de la résidence

1.1. Le réseau des bibliothèques de Lyon

La [bibliothèque municipale de Lyon](#) est un réseau de 16 bibliothèques et 3 bibliobus couvrant les 9 arrondissements de la ville de Lyon. Sa mission en tant que service public est de contribuer aux loisirs, à l'information, à l'éducation et à la culture de tous, et de conserver et valoriser le patrimoine.

Son [projet d'établissement de 2012](#) précisait plusieurs lignes directrices :

- « donner à écrire et lire le monde, s'approprier sa mémoire, rêver son devenir »
- « des espaces et des outils pour apprendre, construire, s'exprimer et participer à la vie de la cité »
- « la bibliothèque hybride se déploie sur tous les plans »
- « l'objectif sera de multiplier les propositions, plaçant le public en position d'acteur »

Le nouveau projet d'établissement pour la période 2021-2026, en cours de finalisation donne de nouvelles lignes directrices en articulation avec le plan de mandat de la Ville de Lyon, approuvé lors du conseil municipal du 25 mars 2021. Ses principes directeurs correspondent aux grands défis collectifs constituant les priorités de l'exécutif pour le mandat et qui ont vocation à être déclinés dans tous les services de la collectivité : Transition écologique, Inclusion sociale, Participation citoyenne, Bien-être des habitants / ville des enfants.

La stratégie de la bibliothèque en matière d'action culturelle est structurée de façon à proposer au public un évènement annuel, qui fédère le réseau et ses partenaires, de grandes expositions muséales, qui rendent lisibles et visibles les enjeux de médiation pour la bibliothèque, des animations récurrentes sur le réseau et enfin et surtout, des rendez-vous inscrits dans la proximité.

bibliothèque municipale de Lyon

Le cœur de la médiation culturelle se fait dans la proximité (4 430 rendez-vous). La mobilisation pour l'action culturelle est très forte, chaque équipe au contact du public élaborant un projet annuel et organisant de nombreux rendez-vous.

- L'action éducative de la crèche à l'université représente 29% de l'activité de 2019.
- L'action sociale et socio-culturelle de la bibliothèque a représenté 10% de l'activité.
- L'utilisateur est mis dans une posture d'acteur de ses savoirs et de ses rencontres culturelles.

La bibliothèque joue à plein son rôle de porte d'entrée sur la culture, en travaillant avec de multiples acteurs partenaires. Le public de l'action culturelle est avant tout le public des bibliothèques, mais avec une circulation plus importante que celle constatée pour les autres usages de la bibliothèque.

1.2. L'Éducation aux médias à la BmL

Cette résidence s'inscrit dans la dynamique amorcée depuis 2015 sur le réseau des bibliothèques de Lyon, sur l'éducation aux médias et à l'information et la culture numérique. De nombreuses actions, des rencontres ponctuelles avec des professionnels de l'information aux ateliers, pour tous les publics, sont réalisées dans le cadre du programme [La Fabrique de l'Information](#).

1.2.1. Historique

Les actions spécifiques « EMI » sont assez récentes en bibliothèque et la BmL fut un établissement précurseur dans le domaine. Si l'enjeu d'hier en bibliothèque était d'apprendre à chercher l'info, aujourd'hui, il consiste également à apprendre à évaluer les sources et les contenus. Au-delà, il s'agit d'accompagner les publics à renforcer leur esprit critique et en leur donnant des outils d'autodéfense intellectuelle. À la bibliothèque de la Part-Dieu, des ateliers d'éducation aux médias ont été organisés par le département Société avec l'association *Esprits critiques* de 2013 à 2015. Dans le cadre de l'évènement [Démocratie](#) (2016-2017), la BmL a affirmé son volontarisme en la matière par la mise en place d'ateliers d'analyse critique des médias entièrement animés par des bibliothécaires, mais aussi en proposant au public de nouvelles formes : rencontres avec des professionnels de l'information, présentations thématiques de revues, ateliers d'analyse d'image et du dessin de presse, jeux de sensibilisation... En parallèle, une offre à destination du public scolaire s'est développée à travers l'accueil de classes de collège et lycée.

1.2.2. Contenus et objectifs de l'offre

bibliothèque municipale de Lyon

OBJECTIFS ET ENJEUX DU PROGRAMME LA FABRIQUE DE L'INFO

- Se repérer dans la multitude des sources d'information pour décrypter l'info, identifier les rumeurs, les fake news, les détournements et les dérives complotistes.
- Savoir identifier les sources fiables pour vérifier une information et s'orienter dans la recherche d'information sur un sujet d'actualité qui fait débat.
- S'approprier les nombreuses ressources numériques d'information pour développer ses compétences sur la culture numérique et maîtriser les outils de partage et de socialisation numériques.
- Savoir contrôler le flux des données individuelles laissées sur les réseaux sociaux ou sur le web.
- Savoir produire des contenus informationnels

La Fabrique de l'Information est un cycle pérenne qui s'est imposé après l'événement *Démocratie* dans le paysage de l'action culturelle et pédagogique de la BmL. Il est organisé en 3 volets pensés pour être suivis indépendamment les uns des autres mais qui constituent un ensemble qui fait sens.

❖ Axe Découvrir l'info

Ce premier volet est basé sur :

- **La découverte des collections physiques et numériques de presse, caricature, photo de presse de la BmL** : face à la dénonciation d'une uniformisation de l'info, la bibliothèque est là pour montrer qu'il n'en est rien, montrer par des formes d'animation simples qu'il est toujours possible pour l'utilisateur curieux de faire un pas de côté, d'aller voir comment se construit l'info ailleurs et autrement, que ce soit sur papier ou sur le web, et ainsi maîtriser l'information dans un univers numérique en perpétuelle évolution.
 - Présentations de ressources sur un sujet d'actualité (3 niveaux : hebdomadaire, mensuel et trimestriel)
 - Séances mensuelles de présentation de revues papier ou numériques : 10 revues (web) en 30 minutes
 - Analyses d'images vectrices d'information pour comprendre comment informer avec des photographies de presse, des vidéos et des caricatures : L'info en images

Ces propositions sont nourries par **les collections patrimoniales et contemporaines de la bibliothèque, qu'elles contribuent à valoriser.**

- **Des rencontres et échanges avec des professionnels de l'information ou observateurs avisés, journalistes, universitaires...** afin de mieux comprendre les

bibliothèque municipale de Lyon

conditions de production des contenus dans toutes leurs dimensions (économique, sociétale, technique, éthique), les métiers des médias et leur déontologie : *Les RDV médias*

❖ Axe Décrypter l'info

Grâce aux ateliers *Les clés de l'info*, il s'agit de prendre conscience de la diversité de natures, de niveaux et de contenus des sources d'information.

- Pour les animateurs, donner des clés pour se repérer, pour décrypter et vérifier l'information
- Pour le public, s'initier à la posture critique vis-à-vis de l'information par l'observation, la réflexion, l'analyse

Ce parcours de plusieurs ateliers alterne des interventions de journalistes et de bibliothécaires. Il s'adresse à des publics adultes, jeunesse et scolaires.

❖ Axe Produire de l'information

Je like, je partage, je post, j'écris un article, je produis une vidéo... Je suis en capacité de produire et de diffuser de l'information. Le *learning by doing* est ici aussi le mode pédagogique principal retenu pour cet axe.

Le volet *Culture numérique* du programme proposé par les animateurs numériques du réseau de la bibliothèque complète naturellement ce cycle.

Au moyen d'une offre complète, le cycle *La Fabrique de l'information* permet ainsi d'aborder de 3 manières les médias et l'information :

- Sensible : ouvrir les yeux, sortir du cadre, apprendre à lire et regarder, libérer la parole
- Technique : chercher, trouver, décrypter, produire
- Éthique : s'appuyer sur des faits, valider, respecter les droits

1.2.3. Organisation du projet

L'EMI à la BmL se déploie comme un projet transversal qui vise à développer d'une part, une offre pédagogique à destination des scolaires, et d'autre part, une action culturelle destinée au grand public. Il s'inscrit à ce titre dans une coordination réunissant sur l'ensemble du réseau une vingtaine d'agents porteurs de projets EMI, référents dans leur bibliothèque, et parfois aussi chargé de l'accompagnement d'un volontaire en service civique pendant toute la durée de la mission. Depuis 2019, un budget spécifique d'action culturelle est alloué à l'EMI.

Enfin, depuis 2018, la BmL est appuyée dans cet engagement par la DRAC AURA qui met en place sur son territoire le plan Bibliothèques du Ministère de la culture.

Ce dispositif a permis :

- La formation d'une partie des acteurs EMI de la bibliothèque

bibliothèque municipale de Lyon

- L'accueil de volontaires en service civique à la BmL : 6 volontaires de janvier à juillet 2019, 12 d'octobre 2020 à juin 2021, 8 de septembre 2021 à juin 2022. Après un temps de formation de 6 semaines environ pour les préparer à leurs missions et les intégrer dans les équipes, les volontaires interviennent progressivement à différents niveaux de l'action culturelle et pédagogique en EMI.

Volontariat en service civique EMI mis en place par la BmL en partenariat avec l'Afev Grand Lyon (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville) et avec le soutien de l'État (Direction régionale des affaires culturelles Auvergne Rhône-Alpes, dans le cadre du Plan Bibliothèques lancé en 2018 par le Ministère de la Culture).

Les **missions des volontaires**, en appui aux professionnels des bibliothèques, est de :

- ▶ sensibiliser les publics à l'éducation aux médias et à l'information
- ▶ développer et proposer des actions de médiation et de valorisation
- ▶ imaginer et concevoir de nouvelles formes d'actions culturelles et de programmes pour accompagner les publics dans la compréhension et l'analyse de l'information, en particulier sur les thématiques et sujets au cœur de l'actualité et du débat public aujourd'hui.

Voir aussi les éléments de bilan 2020 dans le [Rapport d'activités de la Bibliothèque municipale de Lyon](#)

2. Objectifs de la résidence

La résidence apportera donc une réponse complémentaire au programme d'éducation aux médias travaillé sur le réseau BmL et devra s'inscrire dans cette dynamique. L'objectif est de renforcer l'offre existante en impliquant de manière continue un professionnel de l'information apportant aux publics - en particulier le public adolescent et les publics éloignés- un point de vue extérieur et des outils pour développer l'esprit critique, la production et la réception d'informations.

Les pratiques informationnelles des publics à la BmL relevées lors des actions EMI à la BmL témoignent également de la place prépondérante de l'image, fixe ou animée, en tant que vecteur d'information. Le travail sur ce support apparaît donc comme essentiel pour la démarche EMI menée par la Bibliothèque.

La résidence **interviendra ainsi en complémentarité des actions menées par la BmL dans le domaine de l'éducation à l'image** dans un contexte informationnel (production, transmission et réception d'information).

Au fil des actions menées, ses acteurs ont mesuré l'attente très forte des publics pour des échanges avec des journalistes. La démarche s'appuiera donc sur des rencontres et des ateliers avec les publics ciblés pour appréhender le travail des professionnels et les différentes facettes du métier, éclairer sur les conditions de réalisation des images, sur les enjeux éditoriaux et économiques de production de celles-ci, en donner les clés de lecture en explorant et en confrontant les genres : photographie de presse, reportage,

bibliothèque municipale de Lyon

images fixes ou animées diffusées sur les réseaux sociaux, documentaire, publicité, œuvres d'art...

2.1 Les objectifs

- Faire découvrir la profession de journaliste et plus précisément de photojournaliste
 - la diversité des métiers
 - ses enjeux et contraintes
 - la question de la neutralité ou de l'objectivité d'une information, la qualité de l'information, la notion de point de vue, l'éthique et la déontologie, le droit à l'information vs le droit à l'image
 - la créativité et les savoir-faire du métier (narration, règles et des techniques de prise de vue, montage...)
- Permettre une compréhension de la fabrique de l'information et aider à son décryptage (outils de lecture et d'analyse et de vérification des sources), spécifiquement à partir de l'image fixe ou animée.
- Accompagner le développement d'une pratique et d'une réception avertie de l'image, en particulier sur les réseaux sociaux, faciliter la remise en question des opinions (en identifiant les biais cognitifs) pour en tester les fondements.
- Utiliser leurs capacités créatives et d'expression des participants pour les amener à prendre conscience des enjeux et du pouvoir des images.
- Impulser des productions médiatiques (les outils de production de contenus de la Bibliothèque pourraient être utilisés à cet effet).

2.3 Les publics visés

Les publics bénéficiaires des actions seront :

- **Les publics éloignés de l'EMI** par le biais des partenaires de la BmL. A ce titre, afin de poursuivre quelques actions déjà entamées avec la Maison d'Arrêt de Lyon-Corbas (MALC) et en raison de la cohérence de la proposition avec les actions menées par d'autres intervenants sociaux culturels sur ce périmètre, le public des détenus de la Maison d'arrêt a été identifié comme un public prioritaire. Il s'agit de personnes majeures de 18 à 35ans, de sexe masculin, en attente de jugement ou dont la condamnation n'est pas définitive ainsi que des personnes condamnées dont la peine ou le reliquat ne dépasse pas 2 ans.

bibliothèque municipale de Lyon

- **Les publics jeunesse** du territoire dans un cadre scolaire - secondaire (de la 4ème à la 1ère) et primaire (8-12 ans) - et périscolaire (pour les 8-12ans).

Le projet devra être co-construit avec les enseignants et animateurs du réseau BmL pour les actions menées dans le cadre scolaire.

- Plus largement, **les publics susceptibles d'être concernés par des actions ponctuelles menées dans le cadre du programme La Fabrique de l'info** du réseau BmL.

3. Contexte et modalités d'intervention

3.1. Attentes spécifiques liées au public

3.1.1. public en milieu carcéral

La démarche vise ici à relever une défiance particulièrement forte à l'égard des journalistes et de l'information des médias traditionnels. La rencontre avec le professionnel doit permettre de découvrir le métier et ses pratiques pour en partant de leurs représentations et apporter les clés de compréhension permettant de mieux appréhender l'information et ses codes. La prise en compte des pratiques informationnelles (réseaux sociaux) des détenus et la mise en situation de production de contenus informationnels respectant les règles du milieu pénitentiaire sera là encore essentielle à la démarche.

Les modalités d'intervention devront tenir compte du cadre spécifique d'intervention en milieu carcéral et des projets menés par les autres partenaires socio-éducatif de la structure.

Contraintes du cadre pénitentiaire :

L'intervenant ne disposera pas d'accès à internet et l'utilisation de postes informatiques est limitée. L'introduction de téléphone portable est interdite. Dans le cas d'une production avec les détenus, la validation auprès du SPIP de chaque étape est requise dont notamment l'éventuelle autorisation de diffusion si production souhaitée.

Le groupe des participants pouvant être fluctuant suivant le changement des situations des détenus, un calendrier resserré des interventions est souhaitable.

Le temps de déplacement à l'intérieur de la Maison d'arrêt peut être aléatoire et nécessite donc de prévoir une marge confortable d'installation.

3.1.2. public scolaire

Les interventions du journaliste en résidence s'inscrivent principalement dans les parcours pédagogiques mis en place par la Bibliothèque. Sur les 3 parcours proposés, 2 proposent aux élèves un échange avec un journaliste pour lequel ils devront préparer

une interview. Cette rencontre donnera lieu à une publication dans le journal ou le site web de l'établissement.

Contraintes du cadre scolaire

Selon les disponibilités des classes, les interventions pourront avoir lieu dans les établissements et non dans les bibliothèques.

3.1.3. Attentes spécifiques pour le public des professionnels

Des échanges avec les professionnels de la BmL impliqués dans l'éducation aux médias seront prévus tout au long de la résidence afin de partager des points de vue sur les activités menées ou programmés.

La résidence inclut aussi une formation de 6 h pour ces professionnels sur le thème de l'image comme support d'information afin de conforter les connaissances des agents et leur permettre de développer des compétences en terme de médiation sur ce support. Le programme de la formation devra tenir compte des actions déjà menées, des outils disponibles et de l'expérience acquise au niveau du réseau des acteurs EMI.

3.2. Partenaires

Pour la mission en maison d'arrêt, le projet devra être construit en partenariat avec les acteurs socio-éducatifs de la MALC.

Concernant les actions pédagogiques, le projet devra être construit en partenariat avec les enseignants et animateurs du réseau BmL.

Sur l'ensemble des actions, le journaliste sera accompagné d'un ou deux volontaires en service civique qui l'aideront dans la préparation, la mise en œuvre et l'évaluation de l'animation.

3.3. Outils mis à dispositions par la bibliothèque

La bibliothèque dispose de matériel audiovisuel et numérique qui pourra être mis à disposition pour les besoins des interventions de la résidence. Des jeux de plateau, des ressources visuelles et documentaires pourront également être exploitées.

3.4. Evaluation

Le journaliste participera au bilan de la résidence au travers d'outils communiqués par la coordination.

Un temps de restitution sera aussi à organiser de la part du journaliste sous une forme à déterminer (blog, journal, web radio etc.).

bibliothèque municipale de Lyon

4. Mise en œuvre de la résidence

La résidence est coordonnée par la Bibliothèque municipale de Lyon, avec comme personne référente Anne-Cécile Hyvernât Duchêne, coordinatrice EMI pour le réseau BmL.

4.1 Durée et calendrier de la résidence

La résidence s'étalera idéalement de mi-janvier à juin 2022 selon 2 temps :

- Phase de découverte-immersion de la mi-janvier à la mi-février 2022 :
- Phase d'action de la mi-février à la mi-juin : 45 heures d'animation à intégrer dans le calendrier des parcours pédagogiques, de la *Fabrique de l'Info*, des temps forts EMI de la BmL (Semaine de la presse, Journée de la liberté de la presse...) et à programmer sous la forme d'un cycle d'ateliers avec les interlocuteurs de la MALC.

Calibrage des interventions

- Intervention à la Maison d'arrêt de Corbas : 6 séances de 2h
- Rencontres publics scolaires du secondaire dans le cadre des parcours pédagogiques : 9 séances d'1h
- Ateliers avec des publics scolaires primaires : 4 séances d'1h
- Rencontres et ateliers avec les publics adultes dans le cadre de l'action culturelle de proximité sur le réseau BmL : 4 séances de 2h
- Stage famille ou publics jeunesse sur le temps des vacances de printemps : 2 séances de 3h
- Temps d'échange et de formation des agents BmL (référents EMI) : 2 séances de 3h

Temps de préparation

Une rencontre autour du travail et de la démarche du journaliste doit être organisée avant le début de la résidence, avec les acteurs du réseau susceptibles de participer au projet. Elle doit être suivie d'une phase découverte/immersion à programmer avec la structure d'accueil et qui permettra au journaliste retenu de se familiariser avec le territoire d'action et les agents de la bibliothèque concernés par l'éducation aux médias. Ce temps de coordination nécessaire au bon déroulement de la résidence sera fixé au cours de janvier-février 2022.

4.2 Conditions financières

bibliothèque municipale de Lyon

La durée de la résidence sera d'environ 20 jours comprenant les temps de repérage et de préparation, les déplacements pour 45 heures d'intervention et une rémunération de 5200€ toutes charges comprises.

Une enveloppe forfaitaire de 500 € est prévue pour les déplacements et les repas liés aux interventions

L'hébergement est à la charge du résident.

4.3 Cadre juridique

Une convention spécifiant les engagements respectifs de la collectivité et du journaliste en résidence est signée avant le début de la résidence.

5. Eligibilité et sélection

5.1 Profil recherché

La résidence s'adresse à des journalistes professionnels, journalistes en free-lance ou journalistes intégré(e)s dans une rédaction, **en priorité photographe de presse ou journaliste reporter d'images** afin de traiter la problématique du décryptage des images (photographie de presse, reportage vidéo, documentaire, court métrage, publicité).
Un binôme journaliste/photographe ou journaliste/vidéaste peut être envisagé.

Si vous êtes journaliste professionnel désireux de mener ce projet de résidence à des fins de médiation et d'éducation, vous êtes invité à envoyer votre candidature par courriel aux adresses achyvernats@bm-lyon.fr et rjossierand@bm-lyon.fr, dûment accompagnée des pièces complémentaires suivantes :

- Un courrier faisant état de votre motivation et un projet précis et détaillé des actions que vous souhaitez mettre en œuvre (6 pages maximum)
- Un CV
- Tout élément que vous souhaiteriez porter à la connaissance des membres de la commission de sélection.

5.2 Calendrier

- Février-juin 2022 : actions hors temps scolaires en bibliothèques.
- Février-juin 2022: interventions à la maison d'arrêt et en milieu scolaire.

LA PART-DIEU
30 BOULEVARD
VIVIER-MERLE
69431 LYON
CEDEX 03
TÉLÉPHONE
04 78 62 18 00
WWW.BM-LYON.FR

bibliothèque municipale de Lyon



Date limite de dépôt : 20/12/2021

Une présélection est prévue sur dossier.

Les candidats retenus lors de la présélection seront informés la semaine du 20/12/2021 pour une audition le 6/01/2021 en matinée.

Soutenu par

